



**DOCUMENTS REQUIS A SOUMETTRE A L'ADMINISTRATION  
LORS D'UNE VENTE OU MODIFICATION DE PART**

Qui doit fournir	A qui	Les documents requis sont disponibles sur le site web (dalevillage.info)
Vendeur	Administration	<p>Formulaire «Intention de vendre» complété et à soumettre 30 jours avant la signature d'un contrat de vente</p> <p>L'association a le droit du premier refus. (Article B7.4)</p>
Vendeur	Acheteur	<p>Prospectus, Statuts, Règlements, Organigramme, États Financiers et Budget.</p> <p>NOTE :</p> <p>Des frais de \$75.00 ou \$0.25 par page sont applicable pour copies papier et payables à Dale Village, Inc. (cheque ou carte de crédit) PAS D'ARGENT COMPTANT</p>
Acheteur /vendeur /agent	<p>Administration</p> <p><b>NOTE</b> Le bureau n'accepte aucune demande incomplète</p> <p><b>Pointage de crédit requis est de 740</b></p> <p><b>Age Minimum est 55 ans</b></p>	<p>Les frais de \$150.00 payables à DALE VILLAGE, INC. par couple ou par personne (cheque ou carte de crédit)</p> <p>Formulaire « Promesse d'achat » complété</p> <p>Formulaire « Demande d'adhésion et de résidence» complété</p> <p>« spécimen de chèque sur un compte de banque américaine des Etats Unis</p> <p>Formulaire «Autorisation de communication par courriel et vote électronique» signé</p> <p>Copie couleur du passeport et du permis de conduire pour chaque applicant</p> <p>Enregistrement du chien ou chat (si applicable) avec preuve de vaccination.</p>
		<b>A L'USAGE DE L'ADMINISTRATION SEULEMENT</b>